

10.
01.
22



Conseil Citoyen

de l'Environnement, du Développement Durable et des Mobilités

Salle des fêtes de Decize

Bilan 2021 (première année de fonctionnement)

Nombre de réunions organisées : 7



Installation du
Conseil Citoyen



Promenade
des Halles (x2)



Schéma
vélo (x2)



Eclairage
public



Politique
sportive

Participation aux réunions : 21 membres



membres ont fait
7 réunions



membres ont fait
6 réunions



membres ont fait
5 réunions



membres ont fait
4 réunions



membre a fait
3 réunions



membres ont fait
2 réunions

Membres démissionnaires : 3 membres

BOUAOUI Geneviève (non remplacée) ;
BOURGEOIS Marie-Claire (remplacée par **PLESSY Daniel**) ;
STANISLAWEK Soisic (non remplacée).

Analyse des premières réunions :

Points positifs :

- ✓ Etre associé aux réflexions de la municipalité quant aux problématiques rencontrées dans la ville (valorisation des membres),
- ✓ Rencontre et échanges avec les divers intervenants / experts ayant participé aux divers ateliers,
- ✓ Travail par petit groupe facilitant l'échange et la participation de tous,
- ✓ Le Compte-rendu des diverses réunions,
- ✓ Prise en compte par la mairie des travaux du Conseil Citoyen,
- ✓ Présence du Directeur Général des Services de la Mairie.

Points négatifs :

- ✗ Manque de participation de certains membres,
- ✗ Information du thème de la séance que quelques jours avant la réunion,
- ✗ Frustration de survoler le sujet (en 1h30),
- ✗ Nous ne savons pas ce que le conseil municipal a pensé du travail réalisé et comment celui-ci a été intégré ou non dans la prise de décision.

Pistes d'amélioration proposées :

- 📈 Un mail sera adressé à l'ensemble des membres du Conseil Citoyen pour ré-interroger leur intérêt pour la démarche et leur implication. Selon les retours, les membres pourront être replacés (via le collège habitants qui dispose encore de réserviste).
- 📈 Proposer qu'au moins 3 membres de chaque collège minimum doivent être présents pour que la réunion du Conseil puisse se tenir.
- 📈 Le thème de la réunion suivante sera systématiquement intégré dans le compte rendu de la séance.
- 📈 Faire un retour au Conseil Citoyen sur la prise en compte (ou non) des propositions émises dans le cadre des différents ateliers.

Désormais (à compter de février 2022), les réunions seront organisées le 2^{ème} mardi de chaque mois (Hors juillet et août). L'horaire (18h30 à 20h) et le lieu (petite salle des fêtes) restent inchangés.

Sujets à traiter prochainement :

Février 2022 :

→ Cadre de vie.
Inviter **M. Jean-Marie MONNETTE (CCSN)**.

Mars 2022 :

→ Le devenir de la vieille Loire ?
Ce qu'on a le droit de faire ? Quand ? ce qui est prévu... ?
Inviter **M. COLAS (CCSN)**.

Avril 2022 :

→ Politique sportive.

Mai 2022 :

→ Initiatives citoyennes (bonnes pratiques).
Lancer un appel aux habitants pour recenser les initiatives existantes sur le territoire.

Juin 2022 :

→ Mobilités douces (piétons) en centre-ville.